

Les communes de la Sarthe

Les élus locaux disposent de leviers essentiels pour entretenir les infrastructures, assurer des services de qualité et développer le territoire.

Les données présentées ici concernent des domaines relevant directement ou indirectement de leurs compétences : voirie, eau, éclairage, mobilités, aménagement, résilience et protection contre les risques climatiques. Cette fiche établit un état des lieux des communes de la Sarthe pour décider, prioriser, et agir au service de votre commune ou intercommunalité.

354 Communes

15 Communautés de communes

1 Communauté urbaine

01 Moderniser les infrastructures, c'est garantir une meilleure qualité de vie aux concitoyens

Pour une mobilité du quotidien durable et sécurisée

→ Entretien le réseau routier communal et les ouvrages d'art



67 %
Part dans l'ensemble
du linéaire routier départemental



> 1 600
ponts en région



Entre
5k€ & 30K€ / km
pour entretenir la voirie communale



27 %
des ponts posent des problèmes
de sécurité



Source : Routes de France

→ Développer la mobilité électrique

18 
points de recharges pour véhicules
électriques pour 10 000 habitants

➔ **Objectif national d'ici 2030 :**
60 points pour 10 000 habitants.

Source : Ministère de l'Économie

→ Développer la mobilité douce

735 km 
d'aménagement cyclable
dans le département
➔ **+ 49 %** depuis 2020

9 %
de modes doux
dans les
déplacements
domicile-travail

➔ **Objectif national d'ici 2030 :** **12,5 %** de modes doux

Source : SNBC

Pour économiser l'eau et garantir sa qualité

> 13 100 km de canalisations d'eau potable	16 % Taux de perte en eau potable
> 3 100 km de réseau d'assainissement collectif	330 années nécessaires pour renouveler l'intégralité du réseau
349 stations d'épuration	34 % ont plus de 30 ans
28 % Taux de cours d'eau continentaux en bon état écologique	

OBJECTIFS

→ **Moins de 15 %**
Source : Grenelle de l'Environnement

→ **Diviser par deux la durée de cycle de renouvellement de nos réseaux**
Source : Assises de l'Eau

→ **Exigences de traitement renforcées** selon la nouvelle directive européenne « eaux urbaines résiduelles » dès 2027

→ **100% en 2027**
Source : Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

Pour développer une énergie décarbonée

→ **Part de l'électricité décarbonée (y.c. nucléaire) dans la production locale***

92 % Département
78 % Région



→ **Puissance photovoltaïque installée**

0,3 GW Département
1,8 GW Région

→ **Objectif SRADDET en 2030* : 1,8 GW**

*Objectif atteint - travail de mise à jour en cours

→ **Part de l'électricité renouvelable***

92 % Département
78 % Région

→ **Objectif national en 2030 : 40 %**

Source : Loi de transition énergétique pour la croissance verte

*Chiffres identiques en lien avec l'absence de centrale nucléaire en région

→ **Part de la puissance installée en autoconsommation**

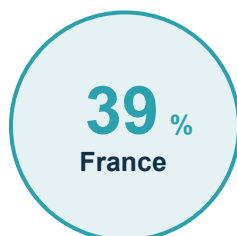
15 % Département
21 % Région



Pour un cadre de vie modernisé

→ **Moderniser l'éclairage public**

N.D.
Taux d'éclairage LED dans le total des points lumineux du département



→ **Objectif national en 2050 : 100 % de systèmes sobres et décarbonés**

Source : Programmation pluriannuelle de l'énergie

→ **Aménager plus sobrement**



303
friches à requalifier

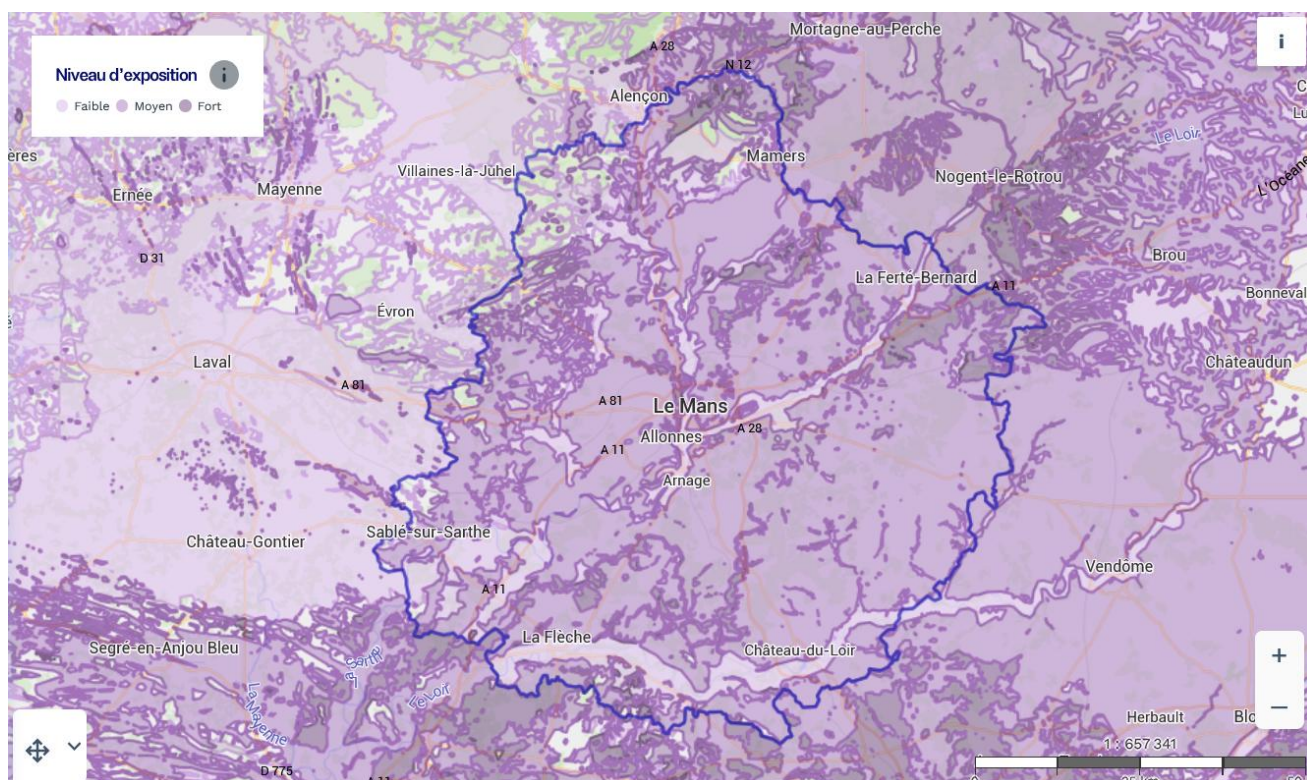
1 855 Ha
Surface de friches à requalifier

02 Protéger les infrastructures, c'est protéger les territoires et les concitoyens

Pour en savoir plus sur l'exposition de votre commune aux risques climatiques infraclimat.com ➔



➔ Niveau d'exposition du département au risque de retrait-gonflement d'argile



46

incendies de forêt recensés
en moyenne par an entre 2020 et 2024



73 %

des maisons exposées à un aléa
moyen ou fort de **retrait-
gonflement des argiles**



81 %

de la population exposée
aux risques sismiques



+ 1,8 °C

Évolution des températures
moyennes dans le
département sur 40 ans
(moyenne 2015-2024 comparée à
la moyenne 1975-1984)

03 Développer les infrastructures, c'est dynamiser les territoires et renforcer leur attractivité

564 160

habitants

- 891

habitants /an
d'ici 2035

- 0,03 %

Solde migratoire
par an

5 980

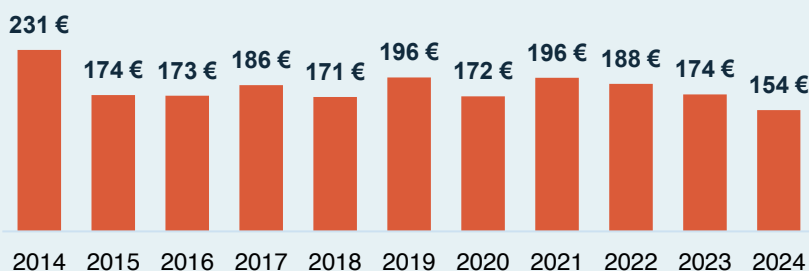
entreprises
créées en 2024

Le bloc communal : premier investisseur en infrastructures

57 %

des dépenses de travaux publics des collectivités sont réalisées par le bloc communal

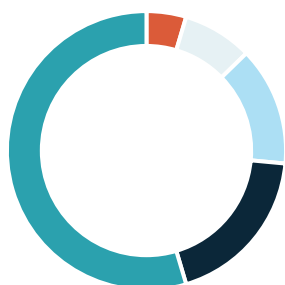
→ Évolution des dépenses de travaux publics (communes et EPCI) par habitant en euros constants



Le bloc communal : une situation financière qui permet d'agir

87 %

des communes et EPCI ont un taux d'épargne brute > à 10%



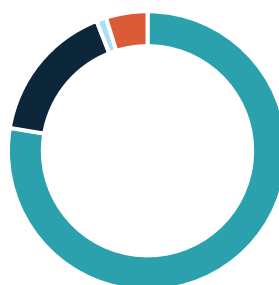
17,3 %

Taux d'épargne brute > seuil d'alerte fixé à 10% minimum

19,1 % en région

94 %

des communes et EPCI ont une capacité de désendettement < 10 ans



3,6 ans

Capacité de désendettement < seuil d'alerte fixé à 12 ans maximum

3,8 ans en région

POUR ALLER PLUS LOIN SUR LES INFRASTRUCTURES DE VOTRE TERRITOIRE, CONSULTEZ : <https://acteurspourlaplanete.fnfp.fr/barometre-de-la-transition-ecologique/>

Sources : Typologie des collectivités - DGCL 2025, Voiries communales - SDES 2023, Ponts communaux - CEREMA 2024, Points de recharge électriques - UFE Juin 2025, Aménagements cyclables - Geovelo Juin 2025, Part modale vélo et marche - INSEE 2021, Eau potable - SISPEA 2023, Assainissement collectif - SISPEA 2023/ SANDRE, Etat des cours d'eau - Agence de l'eau Loire-Bretagne 2017, Part des EnR dans la production - ODRÉ au 31.12.24, Parc photovoltaïque raccordé - SDES T1 2025/ ENEDIS T2 2025, Taux d'éclairage LED : SERCE 2025, Friches - CEREMA Avril 2025, Risques climatiques inondations, mouvements de terrain - Gaspar-DDRM Juillet 2024, Retrait-gonflement des argiles BRGM 2019/ Fideli 2017/ Traitements : SDES 2021, Incendies de forêts en moyenne entre 2020 et 2024 - Ministère/IGN 2024, Températures moyennes 1984-2024 - MétéoFrance, Population - INSEE RP2025, Projection habitants - INSEE Omphale scénario central, Solde migratoire moyen par an entre 2016 et 2022 - INSEE parution 2025, Entreprises créées - INSEE 2024, Dépenses TP du bloc communal - DGFIP 2024, Taux d'épargne brute et capacité de désendettement des communes et EPCI - Comptes des collectivités DGFIP 2023